

Établissement de la Convention relative à la protection des intérêts financiers des Communautés

1994/0911(CNS) - 15/03/1995 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen, approuvant avec une forte majorité le rapport de M. Bontempi, a rejeté le projet de convention intergouvernementale sur la protection des intérêts de l'Union et a demandé le retrait de cette proposition.